



## POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU CHU DE LIMOGES

---

Introduit en 1987, d'après le Rapport Brundtland, le **développement durable** se définit comme *“le fait de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de pouvoir répondre aux leurs”*.

Il comporte trois dimensions complémentaires : environnementale, économique et sociale. Le CHU de Limoges, en tant qu'établissement public de santé, joue un rôle important dans les enjeux du développement durable sur son territoire :

- En tant qu'**initiateur d'une culture d'entreprise écoresponsable** associé à son rôle de premier employeur du Limousin.
- En tant qu'**acteur du marché responsable**, en raison de sa structure consommatrice de ressources, acheteur de biens et services.
- En tant que **contributeur, conscient de son empreinte environnementale** liée à sa production de déchets et d'effluents, ses émissions de gaz à effet de serre et sa consommation d'eau et d'énergie.
- En tant que **pionnier dans la gestion des risques sanitaires** liés à l'environnement, dans les domaines de la prévention, de l'éducation à la santé et du dépistage.

C'est pourquoi le CHU de Limoges s'engage, au travers de sa politique de développement durable, à prendre soin de tous et à **concilier protection de l'environnement et développement humain** dans chacune de ses activités. Il promeut et porte une **culture écoresponsable**.

## **Manager la démarche de transition écologique par la mobilisation collective des équipes**

L'objectif du CHU de Limoges en matière de développement durable est d'**intégrer pleinement les enjeux environnementaux dans les pratiques professionnelles** autour de thématiques de plus en plus nombreuses.

Le CHU organise une **mobilisation collective** et il favorise des initiatives – qui peuvent être individuelles – dans chacun de ses pôles et de ses unités, en faveur de la transition écologique.

- Au sein du CHU est institué un **Comité de Pilotage Développement Durable**, qui permet de déterminer les priorités et de piloter les actions à dimension transversale. Ce comité de pilotage rassemble des professionnels de différents métiers et de différents pôles et il assure une représentation des usagers. Il organise des groupes de travail par thèmes.
- Le CHU structure une **démarche projet** centrée sur les actions de développement durable, soutenue par des formations, des journées de mobilisation collective et des outils de gestion de projet, des ressources et des informations.
- A l'appui de cette démarche projet, il élabore **des outils méthodologiques** au service des équipes qui développent un projet en matière de transition écologique.
- Le CHU développe des **outils pédagogiques et d'information sur les enjeux du développement durable et sur les éco-gestes** au bénéfice de ses professionnels. Il s'agit de renforcer les compétences des professionnels et des usagers en matière de transformation écologique en développant les outils de communication et une offre de formation spécifique.
- Il promeut et accompagne la **labellisation écoresponsable de ses unités**, sur la base d'un cahier des charges et d'une démarche d'évaluation. Il s'agit de favoriser une dynamique portée par les professionnels de terrain du CHU, qui met l'ambition de transformation écologique au cœur de l'activité de soins sans altérer la sécurité des prises en charge.
- Le CHU accompagne ses ambitions de moyens humains et financiers. Il programme une montée en charge de ces moyens à la faveur d'appels à projets et du développement du mécénat, ce qui lui permettra de disposer de temps de professionnels et de budgets pour la mise en œuvre des actions qui nécessitent des ressources spécifiques.

## **Intégrer un écosystème de collaborations avec des partenaires d'autres établissements, de services publics, de collectivités territoriales, d'associations et d'entreprises**

- **Le CHU de Limoges est engagé, avec les autres CHU de France, dans le Pacte de transformation écologique signé le 23 mai 2023 avec l'Etat : pour transformer durablement les organisations et les activités hospitalo-universitaires, pour former, chercher et innover, pour accélérer la transformation écologique et pour mesurer régulièrement et précisément l'impact environnemental des CHU sur leur territoire.**
- **Il développe aussi des actions de coopérations en matière de développement durable dans le cadre de ses espaces de collaboration territoriale (Groupement Hospitalier de Territoire Limousin et Groupement de Coopération Sanitaire Nova notamment).**
- **Il collabore, via le réseau du Label LIMOGES DURABLE, avec des partenaires publics et privés dans le cadre d'ateliers et de rencontres.**
- **Il s'ouvre sur monde de l'entreprise en lien avec les CCI du territoire du GHT pour développer les circuits courts et favoriser les approvisionnements au plus près du CHU et des établissements du GHT.**

## **Piloter la démarche de transition écologique par le suivi de critères chiffrés et par l'obtention de labels**

Le CHU suit ses émissions de CO<sup>2</sup> pour les réduire. Il établit un bilan carbone complet sur les 3 scopes réglementaires. Il se fixe des objectifs en matière :

- **de baisse des consommations d'énergie à cinq ans,**
- **de suivi et maîtrise du volume de déchets produits, par année,**
- **de nombre de trajets effectués en mobilités douces,**
- **de conversion progressive du parc de véhicules en faveur des véhicules à faible émission,**
- **de nombre de filières de tri et de recyclage qu'il met en place,**
- **d'unités éco-responsables labellisées.**

De plus, le CHU de Limoges travaille à obtenir des **labels en matière d'éco-responsabilité**, et il en fait aussi un outil de pilotage de sa politique de développement durable.

## Développer les éco-soins

La maternité et les crèches du CHU de Limoges ont développé des actions de maîtrise de leur impact environnemental : formations en santé environnementale et éducation des parents, réflexions sur les consommations et les équipements, démarches de tri, amélioration des menus... et elles poursuivent activement cette démarche, notamment en visant une labellisation Très Haute Qualité Sociale et Environnementale.

Plusieurs autres équipes du CHU développent des actions de développement des éco-soins et animent des réflexions sur les consommations dans les soins, notamment le bloc opératoire dans le cadre d'un projet « bloc vert », le plateau d'endoscopie et les réanimations. Ces actions sont destinées à être amplifiées et le CHU accompagne les services et les équipes qui développent des projets d'éco-conception des soins.

Le CHU de Limoges programme aussi la généralisation de la technique du nettoyage sans chimie (nettoyage à l'eau et avec des microfibrés). Cette technique mise en place à l'Hôpital Mère Enfant doit être adaptée aux autres bâtiments du CHU ainsi qu'aux établissements en direction commune avec le CHU.

## Maîtriser les consommations d'énergies et d'eau

La maîtrise de la consommation d'énergie passe par un pilotage régulier des performances énergétiques. Le CHU a construit il y a une dizaine d'années une chaufferie biomasse, et il a élaboré en 2022 un plan de sobriété énergétique. Ce plan comprend des actions concrètes sur les infrastructures et les bâtiments, afin de réduire les consommations d'énergie, et il repose sur :

- **L'ajustement des températures aux besoins, afin de diminuer les consommations inutiles de chauffage** tout en tenant compte de la variabilité des conditions climatiques et en s'adaptant aux besoins spécifiques de certains services (gériatrie, maternité...),
- **L'isolation pour lutter contre les déperditions énergétiques**, au travers d'opérations de réhabilitation et d'isolation des bâtiments anciens pour limiter des déperditions thermiques : isolation extérieure des façades, des planchers ou encore des réseaux,
- **la réduction des consommations en lien direct avec l'éclairage** par le déploiement de systèmes d'éclairage par LED au niveau de l'ensemble des bâtiments du CHU, par la multiplication des détecteurs de présence, mais également par la suppression ou la

réduction de certains points d'éclairage en intérieur et en extérieur (en fonction des contraintes de sécurité).

Le CHU de Limoges **porte une attention particulière à la ressource que constitue l'eau** : le personnel technique surveille et analyse sa consommation régulièrement.

Il va se doter d'un système de compteurs automatisés permettant de détecter les fuites d'eau sur ses sites en temps réel. Des sous-compteurs faciliteront aussi le contrôle des consommations sur les zones de chantier. Pour mieux consommer, il est important de **bien s'équiper** et des acquisitions d'équipements continueront à être réalisées en ce sens.

En plus d'améliorer les performances techniques de ses équipements, le CHU de Limoges agit également sur la **sensibilisation du personnel pour transmettre les bons gestes** et encourager une consommation raisonnée de l'eau potable, comme par exemple la réduction du temps des purges.

## **Favoriser les mobilités durables**

Le CHU de Limoges s'engage à faire évoluer ses modes de transports de façon à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. L'objectif est d'encourager les salariés, fournisseurs, patients et visiteurs à recourir aux mobilités douces, aux transports collectifs et aux véhicules propres.

- Concrètement, le CHU de Limoges compte rejoindre une **solution de co-voiturage** qui permet au personnel de mutualiser les trajets entre domicile et lieu de travail.
- Le CHU favorise également les **visioconférences** et le **télétravail**.
- Il poursuit son **programme d'installation des bornes de recharge pour les véhicules électriques**
- Il poursuit le **verdissement de son parc de véhicules**
- Il met en place un **plan d'actions favorisant l'utilisation du vélo** par ses professionnels et par ses usagers.

## **Acheter de manière responsable**

Le CHU de Limoges achemine des millions de produits, denrées, sur ses sites, chaque année. La logistique doit intégrer, elle aussi des critères environnementaux, sociaux et sociétaux. Tout achat étant potentiellement durable, il représente un levier essentiel pour impulser une logique de développement durable dans un hôpital.

Ainsi, le CHU porte volontairement une **politique d'achat écoresponsable** dans ses critères d'achat et prend en compte la fin de vie des produits sur l'ensemble des achats de bureautique, mobilier et textile.

Cette démarche est progressive, et elle vise des objectifs ambitieux fixés par le **Plan National d'Action pour des Achats Publics Durables (PNAAPD)**, dans le respect des impératifs de qualité et de sécurité des soins.

Le CHU vise la réalisation du Schéma de promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER), en lien avec les collectivités territoriales de son environnement.

## **Valoriser les déchets et organiser le recyclage des matériels**

Maitriser la production de déchets hospitaliers tout en respectant les impératifs réglementaires en matière de sécurité et de qualité des soins est un enjeu important pour le CHU de Limoges.

Il a construit une unité de traitement des déchets des activités de soins (DASRI) répondant aux normes en vigueur et dimensionnée en rapport avec l'estimation de la production régionale de DASRI. Le CHU a fait le choix du système de banalisation des DASRI permettant de décontaminer les DASRI par un process utilisant de la vapeur et en s'affranchissant, ainsi, de leur incinération dans une unité dédiée.

Le CHU valorise certains types de déchets (DASRI, déchets végétaux, déchets alimentaires/biodéchets ...); il va poursuivre ses efforts de valorisation des déchets en développant, selon un plan d'actions pluriannuel, de nouvelles filières de tri et de valorisation et en développant celles qui existent déjà.

Il favorise aussi toutes les logiques de recyclage des matériels et équipements divers afin de lutter contre le gaspillage et pour augmenter la durée de vie de tous les matériels.

Il mène aussi des actions de maitrise de ses rejets d'effluents.

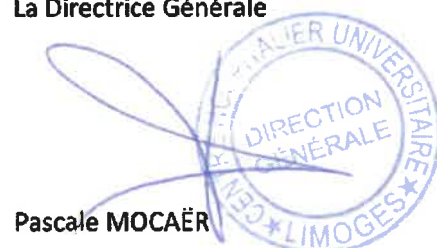
La Présidente de la CME



Pr. Muriel MATHONNET



La Directrice Générale



Pascale MOCAËR